

AVERTISSEMENT

Ce texte a été téléchargé depuis le site <http://www.leproscenium.com>

Ce texte est protégé par les droits d'auteur. En conséquence avant son exploitation vous devez obtenir l'autorisation de l'auteur soit directement auprès de lui, soit auprès de l'organisme qui gère ses droits. Cela peut être la SACD pour la France, la SABAM pour la Belgique, la SSA pour la Suisse, la SACD Canada pour le Canada ou d'autres organismes. A vous de voir avec l'auteur et/ou sur la fiche de présentation du texte.

Pour les textes des auteurs membres de la SACD, la SACD peut faire interdire la représentation le soir même si l'autorisation de jouer n'a pas été obtenue par la troupe.

Le réseau national des représentants de la SACD (et leurs homologues à l'étranger) veille au respect des droits des auteurs et vérifie que les autorisations ont été obtenues et les droits payés, même a posteriori.

Lors de sa représentation la structure de représentation (théâtre, MJC, festival...) doit s'acquitter des droits d'auteur et la troupe doit produire le justificatif d'autorisation de jouer. Le non respect de ces règles entraîne des sanctions (financières entre autres) pour la troupe et pour la structure de représentation.

Ceci n'est pas une recommandation, mais une obligation, y compris pour les troupes amateurs.

Merci de respecter les droits des auteurs afin que les troupes et le public puissent toujours profiter de nouveaux textes.

Marre des poètes par David-Olivier Defarges

1 personnage: (1 F) La vieille dame. (monologue) (Durée 4 minutes)

Situation : Une vieille dame relit une lettre destinée à son petit-fils.

Mon petit-fils chéri, je t'écris depuis la maison de retraite que tu as choisi pour moi.

Comme convenu lors de ton appel en PCV, j'ai résilié mon Plan Obsèques pour éponger tes dettes de Poker.

J'espère que tu es confortablement logé dans ma maison. Ici, ma situation est un peu précaire. Le chauffage est en panne et j'ai un peu froid. A mon âge, tu sais, je suis un peu frileuse. Cela me rappelle la délicate attention de ta charmante épouse de m'installer dans ma cave l'hiver dernier.

Mon chéri, j'espère que ton dos va mieux. J'ai été heureuse d'apprendre de la bouche de tante Lili que, grâce à mon argent, tu avais enfin pu arrêter de travailler.

34 ans, c'est le bon âge pour prendre sa retraite.

J'ai dégoté un petit travail d'appoint pour compléter l'argent de poche que tu me donnes. Mon dentier, désormais inadapté, fait que je bave abondamment. J'en profite pour coller des timbres. Selon mes calculs, dans 8 ans et 5 mois je pourrai m'en payer un neuf.

Pour réduire les frais de pension, tu m'as fait placer en chambre double. Je ne t'en blâme pas, je sais que la vie est dure pour tout le monde. Tante Lili m'a dit que tu ne passais plus que 5 mois par an aux Seychelles... Mon pauvre chéri.

Je dors mal la nuit car ma compagne de chambre ronfle. Ce n'est pas grave car à mon âge on dort peu.

Pour connaître la fin de l'histoire, contactez-moi david.defarges17@orange.fr